



Je suis accompagné(e) après mon hospitalisation pour décompensation cardiaque



AVEC LE SERVICE DE RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION, mon retour est facilité

et je peux être suivi(e) par mon médecin traitant, le cardiologue
et l'infirmièr(e) de mon choix.

Les soins sont pris en charge par l'Assurance Maladie selon
les tarifs habituels.

En savoir plus ? **ameli.fr** ou **36 46** Service 0,06 € / min
+ prix appel